



Fiches-labels

Nature&Progrès - cosmétiques

Résumé des critères : Les ingrédients d'origine végétale et animale sont 100% bio, les ingrédients de synthèse et OGM sont interdits.



Nom officiel

Nature et Progrès

Site Web

<http://www.natureetprogres.org/>

Produits concernés

Cosmétiques, crèmes corps et visage, produits solaires, déodorants...

Portée du label

Environnement, santé et social.

Critères du label

Marquage volontaire, contrôlé par un tiers indépendant, ce label garantit que les ingrédients d'origine végétale et animale sont 100% bio. Les ingrédients de synthèse, les nanoparticules et les OGM sont interdits. Le cahier des charges mentionne aussi des exigences claires quant aux méthodes de

fabrication, à la gestion environnementale du lieu de production et à l'emballage.

Le cahier des charges définit et caractérise les règles de production, de conditionnement, d'étiquetage et de contrôle des produits cosmétiques sous mention Nature & Progrès. Parallèlement au cahier des charges technique, les adhérents doivent se conformer à la [Charte de Nature & Progrès](#) qui les engage dans une approche globale environnementale et sociale.

Référentiel du label

<http://www.natureetprogres.org/servicepro/sp118.pdf>

Qui est « derrière » ce label ?

Fédération internationale Nature & Progrès (loi 1901).

Contrôle indépendant

Un plan de contrôle annuel vise l'ensemble des moyens de production, les méthodes de fabrication, la comptabilité, les moyens de stockage ainsi que la gestion environnementale de la production. Il est réalisé par :

- Un organisme indépendant désigné par la Fédération Nature & Progrès.

Ou

- Un Système Participatif de Garantie (SPG). Ces systèmes d'assurance qualité ancrés localement, certifient les producteurs et les transformateurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de transparence, de réseau et d'échanges de connaissances. ([Manuel pratique des Systèmes Participatifs de Garantie](#)).

Avis d'écoconso

Label très exigeant, sans doute le plus restrictif, qui garantit des produits dont les ingrédients végétaux sont issus de l'agriculture bio ou de la cueillette sauvage (dans le respect du maintien des écosystèmes ; les espèces en voie de disparition sont interdites). A noter : les produits labellisés N&P ne sont disponibles qu'en magasins bio / écologiques ou dans certaines parapharmacies, herboristeries.

Références d'écoconso

- FC 144 : [produits d'hygiène, un parfum de danger](#)
- FC 169 : [les labels pour cosmétiques](#)

Lien vers un catalogue de produits labellisés

[Savonniers sous mention N&P 2016](#)

[Cosmétiques sous mention N&P 2016](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/content/natureprogres-cosmetiques>